

**Objet : Budgets préliminaires de fonctionnement et des immobilisations de
2024**

Numéro de dossier : ACS2023-FCS-FSP-0016

Rapport présenté au Conseil le 8 novembre 2023

**Soumis le 8 novembre 2023 par Cyril Rogers, directeur général et chef des
finances par intérim, Direction générale des finances et des services
organisationnels**

**Personne-ressource : Suzanne Schnob, gestionnaire (intérimaire), Services
financiers, Direction générale des finances et des services organisationnels**

613-580-2424, poste 13788, Suzanne.Schnob@ottawa.ca

Quartier : À l'échelle de la ville

Subject: 2024 Draft Operating and Capital Budgets

File Number: ACS2023-FCS-FSP-0016

Report to Council 8 November 2023

**Submitted on November 8, 2023 by Cyril Rogers, Interim General Manager and
Chief Financial Officer, Finance and Corporate Services Department**

**Contact Person: Suzanne Schnob, Manager (A), Financial Service, Finance and
Corporate Services Department**

613-580-2424 extension 13788, Suzanne.Schnob@ottawa.ca

Ward: Citywide

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Conseil municipal :

- 1. Reçoive et dépose les budgets préliminaires de fonctionnement et des immobilisations de 2024 à sa réunion du 8 novembre 2023 et qu'il les examine subséquentement en comité plénier le 6 décembre 2023.**
- 2. Transmette les parties pertinentes des budgets de fonctionnement et d'immobilisations de 2024 à chaque comité permanent du Conseil et à la**

Commission du transport en commun pour que ces derniers les examinent subséquemment et formulent des recommandations au Conseil en comité plénier le 6 décembre 2023.

REPORT RECOMMENDATIONS

That City Council:

- 1. Receive and table the Draft 2024 Operating and Capital Budgets at its meeting of November 8, 2023, for subsequent consideration by Council sitting in Committee of the Whole to be held December 6, 2023; and,**
- 2. Refer the relevant portions of the 2024 Operating and Capital Budgets to each Standing Committee of Council and the Transit Commission for their consideration and recommendation to Council sitting in Committee of the Whole to be held December 6, 2023.**

RÉSUMÉ

Le présent rapport fournit un sommaire général et un aperçu des budgets préliminaires de fonctionnement et des immobilisations de 2024 financés par les recettes fiscales et les redevances et déposés au Conseil municipal le 8 novembre 2023. Ces budgets sont résumés dans le présent rapport, tandis que les documents budgétaires remis à chaque comité permanent fournissent le détail des modifications proposées pour chacun des secteurs d'activité.

Les budgets préliminaires de fonctionnement et des immobilisations de 2024 s'inscrivent dans la directive du Conseil de fixer jusqu'à 2,5 % l'augmentation globale de l'impôt municipal et d'établir le budget financé par les redevances en fonction du Plan financier à long terme V – Programmes relatifs à l'eau, aux eaux usées et aux eaux pluviales financés par les redevances, qui a été approuvé en 2017. Le budget préliminaire du Service de police d'Ottawa correspond à une augmentation maximale de 2,5 % de l'impôt prélevé pour les services de police. Le budget préliminaire des Services de transport en commun correspond à une augmentation de la taxe pour le transport en commun ne dépassant pas 2,5 %.

Depuis que le rapport intitulé « Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le budget 2024 » ([ACS2023-FCS-FSP-0011](#)) a été approuvé le 13 septembre 2023, les budgets déposés reflètent une estimation mise à jour de la hausse de l'évaluation foncière de 1,5 % à 1,7 %. Cette croissance estimée de

l'évaluation foncière représente un montant de 4,125 M\$ à allouer aux Services de transport en commun.

Le budget préliminaire de 2024 démontre un engagement soutenu à faire des investissements fondamentaux dans l'infrastructure sociale et physique de la ville. Il vise à assurer la protection et la sécurité des résidents, à soutenir des conditions de vie abordables et l'accès au logement, à protéger l'environnement et à promouvoir la qualité de vie dans les communautés d'Ottawa. Le budget préliminaire de 2024 constitue une approche viable financièrement pour assurer une croissance responsable, soutenir la mobilité et le logement, concilier l'abordabilité des services et la responsabilité financière tout en maintenant une approche prudente au chapitre de la stabilité financière à long terme.

Le maintien de l'efficacité et de la compétitivité des services fait partie des objectifs principaux pour tous les services municipaux. Il s'agit d'un exercice continu, qui s'ajoute au cadre d'examen des services approuvé par le Conseil ([ACS2023-FCS-FSP-0001](#)). Lors de l'examen des orientations budgétaires de 2024, le Conseil a souligné l'importance de maintenir l'amélioration continue dans l'ensemble de l'administration municipale pendant le présent mandat du Conseil. Le cadre d'examen des services, son groupe de travail et le Conseil aideront à faire en sorte que ces principes soient intégrés aux opérations dans l'ensemble de l'administration municipale.

D'après les commentaires reçus après le budget de 2023, le personnel continue de s'efforcer d'accroître les connaissances budgétaires municipales, et d'améliorer la navigation dans les documents budgétaires et la production de rapports, et il s'attache à mettre en évidence les investissements dans les services et les programmes sur lesquels les résidents comptent et auxquels ils tiennent le plus. Le budget préliminaire de 2024 montrera mieux aussi la façon dont les programmes et les services cadrent avec les priorités proposées pour le mandat du Conseil ([ACS2023-CMR-OCM-0008](#)).

D'autres améliorations au processus budgétaire de 2024 ont été apportées au processus de consultation auprès des représentants élus et des résidents. Des réunions avec le maire, la directrice municipale, le chef des finances et les conseillers ont été tenues plus tôt dans le processus budgétaire que par les années passées. En outre, des efforts ont été déployés pour accroître la sensibilisation aux possibilités de participer grâce à des publications améliorées sur les médias sociaux, à des annonces électroniques dans les installations de la Ville, et à la promotion de consultations en personne, virtuelles ou hybrides organisées par les conseillers. La promotion continue

de [Participons Ottawa](#), la plateforme de participation citoyenne en ligne de la Ville, a servi à recueillir des commentaires avant le dépôt du budget.

Après le dépôt du budget préliminaire de 2023 le 8 novembre 2023, une prochaine phase de consultation s'amorcera par la présence de délégations publiques aux réunions budgétaires des comités permanents, des conseils et de la Commission du transport en commun. Le budget préliminaire sera affiché en ligne, et il sera possible de s'en procurer des exemplaires dans les bibliothèques de la Ville et les centres du service à la clientèle.

Le Conseil municipal examinera en comité plénier la dernière version du budget préliminaire de 2024 le 6 décembre 2023.

EXECUTIVE SUMMARY

This report provides a high-level summary and overview of the Draft 2024 Tax and Rate Supported Operating and Capital Budgets tabled at City Council on November 8, 2023. These budgets are summarized in this report, while the budget books for each Standing Committee provide detailed proposed changes in each service area.

The 2024 Draft Operating and Capital Budget adheres to Council's direction of setting an overall municipal tax increase of no more than 2.5 per cent, and that the rate-supported budget be set in accordance with the approved 2017 Long Range Financial Plan (LRFP) V – Water, Wastewater and Stormwater supported programs. Ottawa Police Services' draft budget reflects a Police levy increase of no more than 2.5 per cent. Transit Services' draft budget reflects a Transit levy increase of no more than 2.5 per cent.

Since the approval of the 2024 Budget Directions, Timeline and Consultation Process report ([ACS2023-FCS-FSP-0011](#)) on September 13, 2023, an updated assessment growth estimate from 1.5 per cent to 1.7 per cent is reflected in the tabled budgets. This resulted in an overall assumed assessment growth estimate of \$4.125 million, which is being allocated to Transit Services.

The 2024 Draft Budget demonstrates a commitment to core investments in physical and social infrastructure, keeping residents safe and secure, supporting affordability and housing, protecting the environment, and promoting quality of life in communities across Ottawa. The 2024 Draft Budget is an affordable approach for responsible growth, mobility, housing, and ensures a balance of affordability and fiscal responsibility while maintaining a prudent approach to long-term financial stability.

Maintaining service efficiency and competitiveness are main objectives for all City services. This is an ongoing exercise in addition to the Council-approved service review framework ([ACS2023-FCS-FSP-0001](#)). When considering the 2024 budget directions, Council emphasized the importance of maintaining continuous improvement throughout the organization during this Term of Council. The service review framework, its working group, and Council will help ensure these principles are embedded in operations across the organization.

Based on feedback received after the 2023 Budget, staff continue striving to increase municipal budget literacy, improve the navigation of budget documentation, provide enhanced reporting, and are focusing on highlighting investments in services and programs that residents rely on and care about the most. The 2024 Draft Budget will also better identify how programs and services align with the Term of Council Priorities ([ACS2023-CMR-OCM-0008](#)).

Additional enhancements to the 2024 budget process were made to the consultation process with elected officials and residents. Meetings between the Mayor, City Manager and Chief Financial Officer with Councillors were held earlier in the budget process than in prior years. Furthermore, efforts to increase awareness of engagement opportunities using enhanced social media posts, electronic advertisements at City Facilities, and the promotion of in-person, virtual or hybrid councillor-led consultations. Continued promotion of [Engage Ottawa](#), the City's online engagement platform, was used to gather feedback prior to budget tabling.

After the 2024 Draft Budget is tabled on November 8, 2023, the next phase of consultation begins with public delegations at Standing Committee, Transit Commission and Board budget meetings. The draft budget will be available online and reference copies will be available in the City's libraries and client service centres.

Council will consider the final 2024 Draft Budget, sitting as Committee of the Whole, on December 6, 2023.

CONTEXTE

Le 7 décembre 2022, le Conseil a approuvé un processus budgétaire pour le mandat du Conseil dans le cadre du rapport intitulé « Examen de la structure de gestion publique du Conseil municipal pour 2022-2026 » ([ACS2022-OCC-GEN-0030](#)). Le

13 septembre 2023, le Conseil a approuvé les orientations suivantes dans le cadre du rapport intitulé « Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le budget de 2024 » ([ACS2023-FCS-FSP-0011](#)) :

- a. Que l'augmentation globale de l'impôt municipal soit fixée à un maximum de 2,5 %, ce qui suppose :
 - i. que l'augmentation de la taxe prélevée à l'échelle de la ville, qui sert entre autres à financer la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) et Santé publique Ottawa (SPO), ne dépasse pas 2,5 % en 2024, et que le Conseil demande au conseil d'administration de la BPO et au Conseil de santé de préparer leur budget préliminaire en fonction de la part de cette augmentation qui leur revient, selon un calcul au prorata;
 - ii. que l'augmentation de la taxe prélevée pour le Service de police d'Ottawa ne dépasse pas 2,5 % et que le Conseil demande à la Commission de services policiers d'Ottawa d'élaborer son budget préliminaire en fonction de cette augmentation;
 - iii. que l'augmentation de la taxe prélevée pour le transport en commun ne dépasse pas 2,5 % et que le Conseil municipal demande à la Commission du transport en commun d'élaborer son budget préliminaire en fonction de cette augmentation.
- b. Que les recettes fiscales générées par la croissance de l'assiette fiscale au titre des nouvelles propriétés soient estimées à 1,5 % de l'assiette fiscale actuelle pour 2024 et que le Conseil municipal demande au conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa, au Conseil de santé, à la Commission de services policiers et à la Commission du transport en commun d'élaborer leur budget dans les limites de cette estimation.
- c. Que les frais d'utilisation et les redevances de la Ville soient augmentés conformément à l'orientation présentée dans le cadre financier ou dans les plans financiers à long terme.
- d. Que les frais de collecte des ordures soient augmentés conformément au rapport approuvé sur les contrats de collecte des déchets solides en bordure de rue et pour tenir compte des investissements en immobilisations requis pour ce service en vertu du plan de dépenses en immobilisations sur quatre ans.
- e. Que le budget des immobilisations préliminaire pour 2024 soit élaboré conformément à l'orientation présentée dans l'étude préliminaire sur les

redevances d'aménagement (RA) de 2019, dans les plans financiers à long terme et dans le cadre financier.

- f. Que le budget préliminaire financé par les redevances de 2024 soit élaboré conformément au Plan financier à long terme V pour l'eau, les eaux usées et les eaux pluviales approuvé en 2017.

Les budgets préliminaires de 2024 seront étudiés par les comités permanents, les conseils et la Commission du transport en commun, à savoir :

Présentation des services municipaux

- Comité de l'agriculture et des affaires rurales
- Comité de la vérification
- Comité des services communautaires
- Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence
- Comité de l'environnement et du changement climatique
- Comité de la planification et du logement
- Comité des transports

Conseils et commission du transport en commun

- Commission de services policiers d'Ottawa
- Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa
- Conseil de santé d'Ottawa
- Comité de dérogation
- Commission du transport en commun

Le présent rapport fournit les grandes lignes de tous les budgets préliminaires soumis au Conseil. Les résumés des budgets préliminaires de fonctionnement et des immobilisations de 2024 de tous les comités permanents et conseils et de la Commission du transport en commun sont annexés au présent rapport en tant que Document 1 - Sommaires du budget préliminaire de fonctionnement de 2024 et Document 2 - Sommaires du budget préliminaire des immobilisations de 2024. La structure des comités d'après le rapport intitulé « Examen de la structure de gestion publique du Conseil municipal de 2022-2026 » ([ACS2022-OCC-GEN-0030](#)) est reflétée dans le budget de 2024.

Le Conseil continue de jouer un rôle de premier plan dans l'approche adoptée par la Ville en matière de gestion fiscale et de viabilité financière. La gestion financière solide

est une priorité pour la Ville, pour le Conseil et pour les résidents. À la longue, la Ville a adopté une supervision, des politiques et des plans financiers robustes, notamment une transparence, ayant mené à une viabilité financière. En parallèle aux priorités pour le mandat du Conseil ([ACS2023-CMR-OCM-0008](#)), le budget préliminaire de 2024 vise à atteindre ses priorités stratégiques, à savoir :

- Une ville avec des logements abordables où il fait bon vivre;
- Une ville offrant plus d'options de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles;
- Une ville verte et résiliente;
- Une ville à l'économie diversifiée et prospère.

DISCUSSION

Budget préliminaire 2024

Le budget préliminaire 2024 affiche une augmentation de 2,5 pour cent des taxes foncières. Les budgets déposés le 8 novembre 2023 respectent les recommandations formulées dans le rapport « Orientations budgétaires, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget 2024 » ([ACS2023-FCS-FSP-0011](#)), à une exception près. Depuis l'approbation du rapport en septembre dernier sur les orientations budgétaires, le calendrier et le processus de consultation de 2024, la croissance estimée de l'évaluation foncière à 1,5 pour cent est passée à 1,7 pour cent et c'est ce que reflètent les budgets déposés. Ainsi, en vertu de cette évaluation foncière globale estimée, une somme de 4,125 millions de dollars est allouée au Service de transport en commun. Cette allocation tient compte des défis financiers auxquels fait face le Service de transport en commun en raison principalement de la réduction de l'achalandage et de la montée inflationniste. Le tableau 1 présente cette mise à jour de la croissance estimée de l'évaluation foncière.

Tableau 1 : Croissance de l'évaluation foncière et hausse des taxes foncières - 2024

Taxes foncières	Mise à jour	2024
Croissance de l'évaluation foncière	34 250 \$	30 225 \$
Hausses de taxes	51 230 \$	51 130 \$
Total	85 480 \$	81 355 \$
Croissance de l'évaluation foncière	1,7 %	1,5 %

Taxes foncières	Mise à jour	2024
Hausses de taxes	2,5 %	2,5 %
Total	4,2 %	4 %

À chaque cycle budgétaire annuel, le personnel dépose un budget préparé afin de financer les programmes et les services existants en fonction de normes de service établies par le Conseil et de répondre aux exigences législatives ou réglementaires. Le budget doit tenir compte de toutes les exigences afférentes à la prestation des programmes et des services. De nouveaux programmes peuvent être ajoutés uniquement s'ils ont été approuvés par le Conseil.

Le budget est guidé par le rapport sur les orientations budgétaires, le calendrier et le processus de consultation approuvé par le Conseil ainsi que par des politiques et des plans approuvés par le Conseil et fondés sur une gestion financière rigoureuse, une volonté de transparence et la durabilité. Ils comprennent notamment les composantes suivantes :

- Rapport sur les orientations budgétaires et le calendrier de 2024;
- Politique relative à l'élaboration budgétaire, la surveillance et les rapports;
- Plans financiers à long terme (les actifs financés par les recettes fiscales, le transport en commun, les redevances et le logement);
- Cadre financier définissant une feuille de route générale pour assurer la viabilité financière de la Ville;
- Étude du contexte des redevances d'aménagement;
- Plan stratégique de gestion des biens;
- Politique de gestion des fonds de réserve;
- Priorités du mandat du Conseil;
- Plan stratégique de la Ville.

Les conseils et la Commission du transport en commun se voient attribuer leurs propres prélèvements de taxe et allocations de croissance conformément au cadre approuvé par le Conseil.

La hausse de taxes foncières de 2,5 pour cent pour l'ensemble de la Ville n'est pas allouée automatiquement à chacune des directions générales. L'allocation est fondée sur un examen robuste des pressions auxquelles font face les directions générales pour répondre aux exigences et aux engagements en matière de prestation de services. Voici un aperçu général du processus de planification budgétaire permettant de compiler les contraintes budgétaires annuelles :

- L'ajustement au coût de la vie des salaires et des avantages sociaux constitue la contrainte budgétaire annuelle la plus importante. Environ 44 pour cent du budget annuel est consacré aux salaires et aux avantages sociaux. Le budget de la rémunération correspond aux postes équivalents à temps plein (ETP) approuvés par le Conseil. De toutes les conventions collectives pour 2024 signées à ce jour, la plupart ont été conclues à 2 pour cent;
- Les engagements annuels des plans financiers à long terme (PFLT) approuvés par le Conseil sont identifiés et un budget additionnel leur est attribué, incluant 3 pour cent dans le secteur de la construction pour 2024;
- Le nouveau financement ou les modifications de financement, le cas échéant, des ordres supérieurs de gouvernement et d'autres sources extérieures sont pris en compte;
- La hausse des coûts des services publics (16 pour cent pour le gaz naturel, 3 pour cent pour l'électricité et 2 pour cent pour l'eau) et les hypothèses relatives au volume de consommation sont analysées et prises en compte;
- Le plus récent indice des prix à la consommation (IPC) publié par Statistique Canada était de 3,8 pour cent en septembre 2023. Les principaux services de la Ville ne sont pas directement influencés par les indicateurs de l'IPC comme la nourriture, les boissons, les vêtements et d'autres articles de consommation, mais ceux-ci sont quand même considérés lorsqu'il y a lieu au chapitre des programmes et des services municipaux. Les pressions inflationnistes sur les contrats, les biens et les services sont analysées et harmonisées avec les hausses annuelles prévues aux conventions collectives et d'autres composantes sont fondées sur les tendances historiques ou les augmentations actuelles des prix courants.
- Quoique la nourriture ne soit pas une dépense municipale habituelle, la Ville

tient compte du fait qu'elle fournit du financement à divers organismes qui se procurent des provisions alimentaires pour venir en aide à la communauté. Plus l'inflation alimentaire touche les résidents, plus ces organismes sont aux prises avec des contraintes financières accrues. Le budget préliminaire de 2024 prend en compte un IPC de 8,8 pour cent pour la nourriture;

- On ne peut utiliser du financement ponctuel pour couvrir des dépenses de fonctionnement permanentes et les gestionnaires d'une direction générale ne peuvent pas créer de compte pour les imprévus à même le budget des programmes ou des services.
- Les améliorations continues et les possibilités de gains d'efficacité sont examinées tout au long du cycle annuel et des cycles trimestriels d'établissement de rapports et elles sont identifiées au cours du processus budgétaire annuel;
- Chaque direction générale est soutenue par une équipe des finances et collabore avec tous les niveaux de l'administration municipale dans le cadre du cycle budgétaire annuel;
- Le directeur municipal, la cheffe des finances par intérim et le maire ont consulté les conseillers et conseillères pendant l'élaboration du budget;
- Avant l'examen par la haute direction, les directions générales procèdent à plusieurs analyses critiques rigoureuses. Des ententes finales et des mesures d'atténuation des risques permettent l'élaboration d'un budget équilibré tout en continuant de financer les politiques et les normes de service exigées par le Conseil et de respecter les exigences législatives et réglementaires;
- Des membres individuels du Conseil ont organisé ou dirigeront avec l'aide du personnel des consultations publiques sur le budget préliminaire;
- Les comités entendront des délégations publiques avant de débattre du budget et d'approuver tout changement. Chaque comité permanent travaillera avec les budgets des directions générales relevant de leur mandat. Les augmentations, le cas échéant, de ces budgets seront financées à même des réductions de dépenses ou par des recettes compensatoires, le tout financé à même les budgets examinés par les

comités, conformément au processus budgétaire approuvé dans le cadre de l'examen de la gestion publique du mandat du Conseil 2022-2026.

Le tableau 2 présente les hypothèses relatives à l'inflation dans les différentes catégories de dépenses et le pourcentage de ces dépenses par rapport au budget préliminaire de 2024.

Tableau 2 : Hypothèses relatives à l'inflation et pourcentage du budget préliminaire 2024

Catégorie de dépense	2024	Pourcentage du budget préliminaire 2024
Salaires et avantages sociaux	2 % / 6 %	44 %
Contrats et baux immobiliers	2 %	2 %
Électricité	3 %	1 %
Chauffage	16 %	< 1 %
Eau	2 %	< 1 %
Carburant	Baisse de 8 %	2 %
Financement par répartition	3 %	15 %
Nourriture	8,8 %	<1 %

Améliorations continues

La Ville a pour objectif l'efficacité et la compétitivité dans tous les aspects de la prestation des services municipaux. La recherche d'améliorations continues est un exercice constant mené parallèlement à l'examen des services dont le cadre a été approuvé durant le processus budgétaire de 2023.

Les efforts en matière d'amélioration continue de la Ville visent à améliorer l'efficacité financière et l'adaptabilité des activités en réduisant les frais inutiles et la complexité du processus opérationnel au moyen de l'automatisation, de l'uniformisation et de la simplification. L'objectif est de maximiser la valeur apportée à l'organisation dans trois domaines principaux : possibilités purement financières (réduction et évitement des coûts), processus opérationnels simplifiés (renforcer les capacités organisationnelles pour favoriser la progression des priorités du Conseil) et utilisation des données afin d'améliorer la prise de décisions des directions générales (pour permettre aux directions de prendre des décisions plus stratégiques qui apporteront une plus grande valeur).

La Ville continue de travailler de concert avec ses partenaires pour veiller à ce que les investissements soient faits de la façon la plus efficace et donnent le plus de résultats pour la communauté. Cela étant, le budget préliminaire de 2024 propose d'augmenter la taxe municipale d'hébergement d'un pour cent la faisant passer de quatre à cinq pour

cent. Il s'agit de la première hausse de cette taxe depuis son instauration en 2018. La TMH vise à promouvoir et faire croître l'industrie touristique dans Ottawa et dans la région de la Capitale nationale. La Ville est reconnaissante de son partenariat de longue date avec Tourisme Ottawa, l'Association des hôtels d'Ottawa-Gatineau et les hôteliers locaux. Notre collaboration fait en sorte que les fonds additionnels provenant de la perception de cette hausse d'un pour cent serviront définitivement et uniquement à soutenir le tourisme en augmentant le nombre de visiteurs à Ottawa et auront un impact économique positif par suite, entre autres, d'investissements dans des événements d'envergure, des festivals phares et des infrastructures à visiter.

Ces efforts d'amélioration continue constituent une stratégie fondamentale pour atténuer les pressions croissantes sur le budget et permettent aux directions générales de répondre à la croissance tout en améliorant les services offerts à la population.

Examens des services et gains d'efficacité

En mars 2023, le conseil a approuvé le cadre d'examen des services présenté dans le rapport « Budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2023 » ([ACS2023-FCS-FSP-0001](#)). Ce cadre décrit les politiques et les principes sur lesquels s'appuyer pour évaluer et examiner les services, recenser les améliorations possibles et déterminer la meilleure façon de livrer ces services.

La surveillance du rendement de tous les services au moyen d'analyses comparatives régulières et d'une mesure du rendement fait partie du cadre en question. La mesure du rendement fera en sorte que les services et les programmes municipaux seront comparés systématiquement à des points de repère externes et internes et en fonction d'objectifs clairement définis correspondant aux objectifs généraux de la Ville; ce qui aura pour effet de renforcer la transparence et la responsabilité envers le Conseil et le public.

Les travaux du Groupe de travail sur l'examen des services formé du conseiller Carr, de la conseillère Curry et du maire ont débuté peu de temps après l'adoption des budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2023.

Compte tenu de l'étude par le Conseil de deux budgets en 2023 (les budgets de 2023 et de 2024) en raison de l'élection de novembre 2022, plusieurs examens de services ont été lancés, notamment l'examen des circuits d'autobus, l'examen des locaux municipaux et des baux, l'examen de l'optimisation du parc de véhicules et l'analyse des occasions de recettes.

Conformément au cadre d'examen des services adopté par le Conseil, ces exercices ont été entrepris afin de réaliser des économies, d'éviter des coûts et de faire des gains d'efficacité à temps pour les intégrer aux budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2024 déposés en novembre 2023 aux fins d'étude par le Conseil. Collectivement, ces examens ont contribué à réaliser des économies de 19,4 M\$ dans le budget de fonctionnement et de 2,5 M\$ dans le budget des immobilisations.

Outre le programme d'examen des services relevant du mandat du Groupe de travail sur l'examen des services, les directions générales de la Ville ont réalisé des gains d'efficacité totalisant 2 875 M\$, le Service de police d'Ottawa, des gains d'efficacité de 2,6 M\$ et le Service de transport en commun, des gains d'efficacité de 30,6 M\$ grâce à des initiatives dirigées par les équipes de direction et de gestion des directions générales de la Ville

Les tableaux 3a et 3b présentent la distribution de ces économies.

Tableau 3a : Résumé des gains d'efficacité au chapitre du fonctionnement et des immobilisations (en milliers de dollars)

	Gains d'efficacité - fonctionnement (000 \$)	Gains d'efficacité - immobilisations (000 \$)	Total (000 \$)
Total - gains d'efficacité - budget 2023	11 268 \$	42 650 \$	53 918 \$
Gains d'efficacité - budget 2024			
Examen des services			
Optimisation des circuits d'autobus	10 000 \$	\$ -	10 000 \$
Transformation du parc de véhicules	6 270 \$	\$ -	6 270 \$
Locaux municipaux et baux	505 \$	2 500 \$	3 005 \$
Recettes	2 600 \$	\$ -	2 600 \$
Total - examen des services	19 375 \$	2 500 \$	21 875 \$
Initiatives des directions générales de la Ville			
TI - économies sur les contrats	1 000 \$	\$ -	1 000 \$
PIDE - services professionnels	225 \$	\$ -	225 \$
TP - conversion à l'éclairage DEL	1 395 \$	\$ -	1 395 \$
Diverses directions générales - services de consultation	255 \$	\$ -	255 \$
Total - initiatives des directions générales de la Ville	2 875 \$	\$ -	2 875 \$

Service de police d'Ottawa	2 600 \$	\$ -	2 600 \$
Services de transport en commun	30 627 \$	41 608 \$	72 235 \$
Total - examen des services et gains d'efficacité au chapitre budgétaire	54 477 \$	44 108 \$	99 585 \$
Total - gains d'efficacité - budgets 2023 et 2024	66 745 \$	86 758 \$	153 503 \$

Tableau 3b : Sommaire des répercussions des améliorations continues et de l'évitement de coûts (en milliers de dollars)

Améliorations continues et évitement de coûts	Total (000 \$)
Centre de traitement des données - Services de règlements municipaux	1 000 \$
TI - demande de réservation d'espace de travail	250 \$
Procédures opérationnelles simplifiées	800 \$
Total - améliorations continues et évitement de coûts	2 050 \$

Les travaux se poursuivent, quatre examens étant en cours. On s'attend à réaliser d'autres économies en 2024, notamment en vertu de l'examen des locaux municipaux et des baux et de l'analyse des occasions de recettes, pour l'élaboration des budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2025. Il a été possible de maintenir les investissements dans les services de première ligne afin de répondre à la croissance en réaffectant plus de 25 postes équivalents à temps plein (ETP) et réduisant ainsi les pressions exercées sur le budget financé par les recettes fiscales, et en évitant des coûts. Par exemple, aménager à l'interne le centre de traitement des infractions du programme de contrôle automatisé de la vitesse, évitant ainsi des coûts d'acquisition d'espace et d'aménagement d'environ 1 M\$.

Le total des gains d'efficacité au chapitre du fonctionnement et des immobilisations en 2023 et 2024 atteint un peu plus de 153 M\$ à ce jour.

Comme indiqué dans le rapport du 19 juillet 2023, dans le cadre du programme continu et dynamique d'examen des services, le Groupe de travail sur l'examen des services a défini trois phases de mobilisation pour solliciter des commentaires sur les possibilités d'économies : phase 1 - mobilisation des membres du Conseil; phase 2 - mobilisation du personnel de la Ville; et phase 3 - mobilisation des résidents.

Une stratégie globale de mobilisation du public vise à solliciter le point de vue des résidents sur des améliorations possibles sur le plan de la prestation des services. Elle

sera lancée le 15 novembre 2023. La plateforme Participons Ottawa sera utilisée et des modes d'engagement accessibles seront offerts pour encourager une grande participation citoyenne.

Consultation additionnelle

Outre la mobilisation du Conseil, du personnel et des résidents, le Groupe de travail sur l'examen des services a rencontré des acteurs essentiels, notamment Hydro Ottawa, la Bibliothèque publique d'Ottawa, la Société de logement communautaire d'Ottawa, le Service de police d'Ottawa et Santé publique Ottawa. Ceux-ci se sont tous engagés à examiner leurs propres programmes et services afin d'améliorer l'expérience client et de fournir la meilleure valeur globale pour les contribuables.

Priorités du mandat du Conseil

Principal document de planification municipale, le plan stratégique de la Ville 2023-2026 définit les objectifs du Conseil durant son mandat de quatre ans. Il contient les priorités du mandat du Conseil approuvées par le Conseil le 12 juillet 2023 ([ACS2023-CMR-OCM-0008](#)) et il servira de feuille de route et tracera le parcours de la Ville vers succès en assurant que nos programmes et services répondent aux besoins changeants des communautés diversifiées que nous servons.

Le plan stratégique de la Ville ne fournit pas de liste complète de l'ensemble des services et des programmes fournis par la Ville, alors que les documents budgétaires détaillés contiennent des détails sur les secteurs d'activités et sur les programmes et les projets d'immobilisations de toutes les directions générales. Néanmoins, le plan stratégique décrit les mesures importantes qui portent sur les priorités du mandat du Conseil.

Pour atteindre ses objectifs à long terme, le Conseil a défini quatre axes d'intervention pour guider les efforts de la Ville au cours des quatre prochaines années en vue de faire d'Ottawa :

1. Une ville comptant des logements abordables et où il fait bon vivre;
2. Une ville offrant plus d'options de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles;
3. Une ville verte et résiliente;
4. Une ville avec une économie diversifiée et prospère.

Tout comme l'élaboration du budget annuel, l'élaboration des priorités du mandat du Conseil s'est appuyée sur les principales stratégies et les principaux plans à long terme suivants :

plans financiers à long terme; plan officiel de la Ville; plan directeur en matière de changement climatique; plan directeur de gestion de la forêt urbaine et des espaces verts; plan directeur de l'infrastructure; plan directeur des transports; plan directeur des parcs et ses infrastructures récréatives; plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance (2020-2030); plan d'action de réconciliation; plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités; stratégie de lutte contre le racisme; stratégie en matière de condition féminine et d'équité des genres; plan de gestion des déchets solides; stratégie de gestion intégrale des actifs et plans de gestion des actifs; plan de développement économique; et plan d'action en matière de sécurité routière.

Les documents des budgets préliminaires fournissent des détails supplémentaires, notamment les investissements alloués aux diverses priorités du mandat du Conseil. En outre, la présentation accompagnant le dépôt du budget et les présentations budgétaires aux comités incluront d'autres précisions et les allocations budgétaires affectées aux diverses priorités du mandat du Conseil.

Survol du budget préliminaire de 2024

Services financés par les recettes fiscales

Le budget préliminaire de 2024, déposé le 8 novembre 2023, atteint l'objectif du Conseil de majorer globalement de 2,5 pour cent les taxes foncières municipales. Le Conseil a également approuvé une directive budgétaire selon laquelle tous les conseils locaux ainsi que la Commission de transport en commun recevront leur part du budget calculée au prorata de l'augmentation de 1,5 pour cent des recettes de l'impôt foncier découlant de la hausse estimée de la croissance de l'évaluation. Le Conseil a demandé aux conseils et à la Commission de transport en commun de préparer leurs budgets préliminaires de 2024 en respectant leurs allocations annuelles. Les budgets déposés le 8 novembre 2023 sont conformes aux recommandations du rapport « Orientations budgétaires, calendrier et processus de consultation proposés pour le budget 2024 » ([ACS2023-FCS-FSP-0011](#)), à l'exception près mentionnée précédemment relative à la mise à jour de la croissance estimée de l'évaluation foncière.

Prévisions globales pour le budget de fonctionnement et imposition prévue

Les budgets préliminaires de 2024 comprennent 85,5 M\$ de recettes fiscales nettes additionnelles. Ces recettes fiscales proviennent de la majoration globale de 2,5 pour cent des taxes municipales et de la croissance révisée estimée de 1,7 % de l'évaluation foncière, ce qui comprend tous les services municipaux financés par les recettes fiscales, le Service de police d'Ottawa et les Services de transport en commun. Le tableau 4 illustre les répercussions de cette hausse pour les propriétés en zone rurale et urbaine et les propriétés commerciales dont la valeur d'évaluation se situe dans la moyenne.

Tableau 4 - Incidence sur la facture d'impôt foncier (en dollars)

	Maison en zone urbaine	Maison en zone rurale	Commercial Biens fonds
	Évaluation moyenne : 415 000 \$	Évaluation moyenne : 415 000 \$	Évaluation moyenne : 460 000 \$
Imposition en 2024	4 293 \$	3 450 \$	8 927 \$
Hausses en 2024			
À l'échelle de la ville	67 \$	63 \$	143 \$
Police	17 \$	17 \$	36 \$
Transport en commun	21 \$	6 \$	44 \$
Variation en \$	105 \$	86 \$	223 \$
Variation en %	2,5 %	2,5 %	2,5 %

Ces hausses estimées sont fondées sur les besoins de financement du budget préliminaire actuel. Les augmentations réelles de la facture d'impôt foncier dépendront du budget adopté par le Conseil, des données d'évaluation de la SEFM et de toute modification apportée à la politique fiscale adoptée par le Conseil avant la détermination des taux d'imposition.

Postes équivalents à temps plein

Les budgets préliminaires déposés tiennent compte du nombre de postes équivalents à temps plein (ETP) requis pour fournir les services municipaux. Pour tous les services (y compris les services financés par les redevances), il faut au total 16 500,63 postes équivalents à temps plein en 2024 pour répondre aux besoins des Opérations

municipales et assurer le fonctionnement des conseils et de la Commission du transport en commun. Les tableaux 5a, 5b, 5 c, 5d et 5e ci-dessous présentent le nombre de postes ETP demandés dans le budget de 2024 et répartis par secteur d'activité et type de financement

Postes ETP - Directions générales

Les postes ETP dans les directions générales qui sont financés à même les recettes fiscales sont nécessaires afin de répondre à la croissance des services de première ligne, de maintenir les programmes approuvés par le Conseil et d'exécuter les mandats prescrits par la Province.

Ce qui comprend 42 postes ETP pour les Services de protection et d'urgence, à savoir 12 postes ETP pour la nouvelle caserne de pompiers de Kanata, 28 postes ETP pour le Service paramédic et 2 postes ETP pour le Centre des opérations d'urgence. Les Services sociaux et communautaires affichent une réduction nette de 17 postes ETP en raison de la réduction de 25 postes ETP au sein du programme Ontario au travail, une réduction compensée par trois postes ETP pour soutenir les initiatives stratégiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, quatre postes ETP affectés aux soins de longue durée et un poste ETP pour soutenir les programmes de logement et de lutte contre l'itinérance. Les trois postes et demi ETP alloués à la Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique sont affectés à la mise en œuvre du plan d'action économique de la vie nocturne d'Ottawa, au soutien du nouveau plan officiel de la Ville et au soutien de l'expansion urbaine. Deux postes ETP sont retirés du programme de construction du train en raison de la réduction des exigences en matière de personnel durant les phases ultérieures du projet; deux postes ETP sont ajoutés à la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations et affectés aux installations Ādisōke et du chemin Trail. Deux postes ETP s'ajoutent à l'équipe du greffier municipal en appui au Bureau de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée et pour soutenir les réunions des comités permanents en mode hybride. Et un nouveau poste ETP s'ajoute au Bureau de la vérificatrice générale pour réaliser le plan de travail et répondre aux demandes additionnelles du Conseil.

Tableau 5a : Postes ETP demandés dans le budget par les directions générales financés par les recettes fiscales

Financés par les recettes fiscales	Postes ETP demandés - budget 2024
Directions générales de la Ville	
Bureau de la vérificatrice générale	1,00
Greffier municipal	2,00
Services sociaux et communautaires	-17,00
Services de protection et d'urgence	42,00
Finances et services organisationnels	2,00
Loisirs, culture et installations	2,00
Travaux publics et services environnementaux	2,00
Planification, immobilier et développement économique	3,50
Programme de construction du train	-2,00
Directions générales de la Ville - total	35,50

Table 5b : Postes ETP demandés dans le budget par les directions générales financés par les frais d'utilisation, les recouvrements et les recettes

Financés par les frais d'utilisation, les recouvrements et les recettes	Postes ETP demandés - budget 2024
Directions générales de la Ville	
Services juridiques	6,00
Services sociaux et communautaires	55,40
Services de protection et d'urgence	4,00
Finances et des services organisationnels	34,00
Travaux publics et services environnementaux	4,00
Planification, immobilier et développement économique	2,82
Loisirs, culture et installations	4,00
Directions générales de la Ville - total	110,22

Il y a 110,22 postes ETP directement financés par les recettes provenant des frais d'utilisation, des recouvrements et du financement provincial. Ces postes ETP sont nécessaires afin de donner les services prescrits à l'échelle provinciale, de soutenir la croissance et de maintenir les services de la Ville. Ils incluent 55,4 postes ETP affectés

aux soins de longue durée dans le but de respecter l'engagement du gouvernement provincial de fournir aux résidents des FSLD quatre heures de soins par des préposés aux services de soutien à la personne et des travailleurs paramédicaux. Les recettes provenant du programme de contrôle automatisé de la vitesse financent 19 postes ETP pour soutenir l'expansion du programme (2 postes ETP aux Services de la circulation, 19 postes à Service Ottawa et 5 postes à la Direction des recettes). Six postes ETP sont nécessaires aux Services juridiques pour le traitement des demandes d'aménagement et ils sont financés par les redevances d'aménagement.

Huit postes ETP sont financés par les programmes d'immobilisations en cours. Trois postes ETP sont affectés au programme de l'environnement et du changement climatique, un poste ETP est affecté au programme d'intervention relevant du domaine public et quatre postes ETP sont affectés à la Gestion des biens et aux Services d'infrastructure pour répondre à la croissance et aux exigences législatives.

Tableau 5c : Postes ETP demandés dans le budget par les directions générales financés par le programme d'immobilisations

Financés par le programme d'immobilisations	Postes ETP demandés - budget 2024
Directions générales de la Ville	
Planification, immobilier et développement économique	4
Services d'infrastructure et d'eau	4
Directions générales de la Ville - total	8

Postes ETP - programmes financés par les redevances

Les Services d'approvisionnement en eau potable et les Services de traitement des eaux usées ont demandé 5,95 postes ETP additionnels pour 2024. De ces postes, 2,95 sont pour la mise en œuvre des nouvelles mesures législatives afférentes à On1Call et trois pour répondre à la croissance des programmes financés par les redevances.

Tableau 5d : Postes ETP demandés dans le budget et financés par les redevances

Financés par les redevances	Postes ETP demandés - budget 2024
Programme financé par les redevances	
Services de traitement des eaux usées	4,95
Services de gestion des eaux pluviales	1
Programmes financés par les redevances - total	5,95

Postes ETP - conseils et Commission

La Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) a demandé huit postes ETP additionnels pour répondre à la croissance des activités de la succursale centrale.

Le Service de police d'Ottawa (SPO) a demandé en tout 34,7 postes ETP dont 27 sont des agents assermentés pour répondre à la croissance.

Les Services de transport en commun ont demandé 7 postes ETP pour les services d'ingénierie et pour des opérateurs de train additionnels sur les lignes 2 et 4 de l'O-Train.

Tableau 5e : Postes ETP demandés - conseils, organismes et commission

Financés par les recettes fiscales	Postes ETP demandés - budget 2024
Conseils, organismes et commission	
Bibliothèque publique d'Ottawa	8
Service de police d'Ottawa	34,7
Commission du transport en commun	7
Conseils, organismes et Commission	49,7

Budget préliminaire 2024 financé par les recettes fiscales

Budget de fonctionnement

Les dépenses totales de fonctionnement des activités financées par les recettes fiscales prévues en 2024 sont de 4,1 milliards de dollars, une hausse de 110 M\$ par rapport à 2023. Les dépenses de fonctionnement sont financées à même les taxes foncières (52 pour cent), les paiements tenant lieu d'impôts fonciers (4 pour cent), les subventions

fédérales et provinciales (23 pour cent), les redevances et frais de services (15 pour cent) et diverses autres sources de revenus (6 pour cent).

Un sommaire des besoins budgétaires de 2024 indiqués par les comités permanents, les conseils et la Commission de transport en commun est présenté dans le document 1 - Sommaires du budget préliminaire de fonctionnement de 2024.

Financement disponible

Croissance de l'évaluation foncière et hausses de taxes

Les taxes prélevées de nouveaux projets d'aménagement devraient augmenter de 1,7 pour cent en 2024, ce qui générera 34,25 M\$ en recettes fiscales supplémentaires. Les recettes provenant de la majoration proposée de 2,5 pour cent des taxes foncières sont de l'ordre de 51,23 M\$.

Augmentation des frais d'utilisation et des recettes - programmes provinciaux à frais partagés

Les hausses des frais d'utilisation prévues dans le budget préliminaire correspondent aux coûts additionnels pour offrir les services conformément au cadre financier approuvé par le Conseil et à la législation provinciale. Les recettes provenant de toutes les autres sources sont analysées annuellement afin de déterminer si des rajustements sont nécessaires.

Les hausses annuelles des frais d'utilisation dans toutes les directions générales, de même que la hausse des frais de collecte des déchets solides pour les résidences unifamiliales et les immeubles à logements multiples, conformément aux nouveaux contrats de collecte des ordures et afin de répondre aux besoins en immobilisations de ce service, sont présentées en détail dans le plan de dépenses sur quatre ans.

Conformément au rapport sur les orientations budgétaires, le calendrier et le processus de consultation de 2024, les frais de collecte des ordures en 2024 augmenteront conformément aux orientations présentées dans les rapports sur le renouvellement des contrats pour la collecte des déchets domestiques solides ([ACS2022-PWD-SWS-0002](#) et [ACS2023-PWD-SWS-0002](#)). Le personnel planche également sur la préparation d'un plan financier de gestion des déchets solides à long terme en complément du plan directeur de la gestion des déchets solides, qui sera présenté au Conseil en 2024. Le budget de 2024 inclut une estimation révisée des besoins en immobilisations pour les quatre prochaines années, soit un montant estimé de 128 M\$ de 2024 à 2027. La hausse des frais attribuable au renouvellement des contrats, à des coûts de

fonctionnement additionnels et aux besoins en immobilisations accrus s'élève à 15 \$ pour la collecte en bordure de rue et à 7,50 \$ pour la collecte des immeubles à logements multiples. La hausse d'un dollar des frais de collecte des ordures ne génère que 433 000 \$ de plus, étant donné que les frais s'appliquent par ménage.

Le 28 mars 2022, l'Ontario a adhéré à la nouvelle entente pancanadienne sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants lancée et financée par le gouvernement du Canada. L'entente est un plan quinquennal pour réduire à dix dollars par jour en moyenne les frais de garde d'enfants pour les familles admissibles. Les familles admissibles peuvent bénéficier d'une réduction de leurs frais de garde si leur fournisseur de services de garde a choisi de participer au régime pancanadien. Les familles doivent s'adresser à leur fournisseur de services de garde pour obtenir la réduction de tarif. Le financement attendu en 2024 est estimé à 7,2 M\$ et permettrait d'ajouter quelque 700 nouvelles places en garderie.

Contraintes de financement

Maintien des programmes et des services existants

Une augmentation de 20,3 M\$ attribuable à des contributions au fonds de réserve pour le financement des immobilisations et d'autres initiatives et une montée inflationniste de 22,6 M\$ résultant de modifications dans les services achetés, les contrats, les services publics, les installations et les programmes prescrits par la loi provinciale sont prises en compte dans le budget.

Croissance des programmes et des services

Les coûts liés à la gestion de la croissance comprennent 41,8 M\$ pour le programme de contrôle automatisé de la vitesse en appui au plan d'action pour la sécurité routière, pour le programme de mesures temporaires de modération de la circulation et pour l'installation de vingt nouvelles caméras, laquelle est financée par la croissance des recettes du programme. En outre, les coûts liés à la gestion de la croissance comprennent un investissement additionnel de 5 M\$ dans la stratégie de logement de transition et de durabilité; 2,2 M\$ pour la caserne de pompiers de Kanata-Nord; 1,8 M\$ pour le Service paramédic afin de répondre au volume croissant d'appels et d'appliquer les protocoles postpandémiques; 1,6 M\$ pour l'équipe d'engagement communautaire et soutenir les initiatives entourant le logement; 500 000 \$ pour la mise en œuvre du programme pluriannuel de soins centrés sur la personne dans les FSLD; 435 000 \$ pour les initiatives stratégiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, notamment la stratégie de lutte contre le racisme, la stratégie en matière de condition féminine et

d'équité des genres, le plan d'action pour les relations avec les Autochtones et la réconciliation, le plan municipal sur la diversité et l'inclusion; 1 M\$ pour soutenir la croissance des réseaux routiers et de trottoirs; 800 000 \$ en soutien à l'Administration du district du marché By; et 1 M\$ chaque au fonds de réserve pour immobilisations de la Ville et au fonds d'immobilisations pour le logement pour financer la croissance conformément aux plans financiers à long terme. Les coûts des Services de transport en commun pour gérer la croissance comprennent 5 M\$ pour le service de la dette des infrastructures de transport en commun et 1,6 M\$ pour les coûts d'entretien accrus liés à la mise en service des lignes 2 et 4 de l'O-Train.

Services - initiatives de gains d'efficacité et d'amélioration continue

Comme mentionné précédemment, dans le cadre du programme d'examen des services, quelque 19,4 M\$ de gains d'efficacité ont été identifiés et pris en compte dans le budget préliminaire de 2024, gains provenant de l'intégration des circuits d'autobus à la transformation du parc de véhicules des nouvelles lignes 2 et 4 de l'O-Train, de la gestion des locaux municipaux et des baux à l'interne et de la croissance des recettes. De plus, dans le cadre d'initiatives de la part des directions générales de la Ville, des économies additionnelles de 2,9 M\$ ont été dégagées dans le budget de fonctionnement de base grâce à des économies au chapitre des contrats de service de la TI, des services d'experts-conseils et professionnels et des gains d'efficacité au sein des Services de la circulation résultant de la conversion à l'éclairage DEL. Et des mesures d'amélioration continue et d'évitement de coûts ont permis d'économiser 2 M\$ de plus.

Budget préliminaire des immobilisations de 2024 et prévisions d'immobilisations pour 2024-2027

Les besoins liés au programme d'immobilisations de 2024 et aux prévisions d'immobilisations de 2024 à 2027 sont fondés sur le plan directeur du transport, le plan directeur de l'infrastructure, l'étude sur le contexte des redevances d'aménagement de 2019 et le plan financier à long terme pour les services financés par les taxes et les services financés par les redevances, tous approuvés par le Conseil. Le financement par emprunt utilisé pour financer les volets admissibles du programme d'immobilisations sera utilisé conformément au plan financier à long terme et au cadre financier. Le budget préliminaire des immobilisations de 2024 de la Ville inclut également un budget additionnel pour la poursuite d'initiatives en matière de logement, pour l'exécution du plan directeur en matière de changement climatique et pour les travaux de réfection des trottoirs, des sentiers et des routes.

Changement climatique

Le 14 avril 2019, le Conseil municipal d'Ottawa a déclaré une urgence climatique. Afin d'assurer la transition d'Ottawa en une ville propre, renouvelable et résiliente d'ici 2050, il est essentiel de poser des gestes et d'investir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et bâtir la résilience climatique face à l'impact actuel et futur des changements climatiques. Le budget préliminaire de 2024 prévoit des investissements dans des initiatives qui rapprochent Ottawa de l'atteinte des objectifs décrits dans le plan directeur en matière de changement climatique et des priorités d'Évolution énergétique et de la stratégie de résilience face aux changements climatiques. Le présent cycle budgétaire est le deuxième auquel on applique une optique de changements climatiques aux nouvelles demandes de budgets d'immobilisations, en prenant appui sur la référence établie dans le budget de 2023.

Dans le cadre de cet exercice, les demandes de budgets d'immobilisations sont notées sur une échelle qualitative, à savoir sur l'importance de leur apport (contributions) - variant de nul, à mineur, à modéré et à majeure - à la réduction des émissions de GES ou au renforcement de la résilience face aux changements climatiques. Chaque projet d'investissement a été noté comme suit :

- Apport nul si le projet ne contient pas de considérations climatiques ou si les considérations climatiques ne s'appliquent pas à la demande budgétaire.
- Apport mineur si les contributions du projet s'inscrivent dans le scénario des activités planifiées d'Évolution énergétique ou si le projet a été modifié pour prendre en compte son impact sur le climat.
- Apport modéré si les contributions du projet dépassent le scénario des activités planifiées pour réduire les émissions de GES ou si le projet s'attaque directement à un risque climatique.
- Apport majeur si les contributions du projet s'inscrivent dans le scénario 100 pour cent d'Évolution énergétique ou si le projet s'attaque de façon importante à un risque climatique.

Dans l'ensemble, 155 des demandes du budget préliminaire des immobilisations de 2024 ont un apport climatique. Sur ces 155 demandes, 24 projets dépassent les attentes habituelles ou les activités planifiées en matière de réduction de GES et leur apport est jugé modéré ou majeur, pour un total de 278 M\$ en nouveaux investissements. Il s'agit d'une augmentation de 226 M\$ par rapport au budget de 2023.

Contributions liées au climat^{1,2}	Budget 2023	Budget 2024	Variation
Total	52 M\$	278 M\$	+226 M\$
Réduire les émissions de GES	26 M\$	188 M\$	+162 M\$
Bâtir la résilience climatique	21 M\$	86 M\$	+65 M4
Réduire les émissions de GES et bâtir la résilience climatique	5 M\$	5 M\$	0

De ce montant total, on s'attend à ce que près de 188 M\$ servent à des activités dépassant ce qui est normalement planifié et que ces activités auront un apport modéré ou majeur pour réduire les GES - 180 M\$ de cet investissement sont consacrés au programme des autobus à émission zéro. On s'attend à ce que près de 86 M\$ d'investissement contribuent de manière modérée ou majeure à bâtir la résilience climatique - plus de 21 M\$ seront consacrés au projet de fiabilité électrique du CEROP et plus de 48 M\$ iront à des projets intégrés pour la réfection des infrastructures des rues Bank et de l'avenue Carling afin de réduire les risques d'inondation des sous-sols. Lorsque possible, la Ville utilise ces investissements afin d'obtenir des fonds des ordres supérieurs de gouvernement. Pour une distribution détaillée des projets dont l'apport a été qualifié de modéré ou de majeur en matière de climat, consulter la section du présent rapport consacrée aux répercussions climatiques.

La plupart des investissements dont l'apport a été jugé mineur ont été évalués ainsi parce qu'ils s'inscrivent dans le scénario des activités planifiées d'Évolution énergétique ou parce qu'ils correspondent aux modifications apportées à un projet pour tenir compte des effets climatiques. Le personnel s'attend dans les années à venir à un plus grand nombre de projets dont l'apport sera modéré ou majeur en matière de climat lorsque les considérations climatiques seront mieux enchâssées dans les projets, les politiques et les plans directeurs de la Ville et lorsque la stratégie de résilience face aux changements climatiques sera parachevée.

¹ Représente des contributions majeures et modérées uniquement

² Est incluse la demande de budget des immobilisations total d'un projet, à l'exception du plan de remplacement des véhicules et des équipements de 2024 (voir la partie consacrée aux répercussions climatiques pour plus de précisions)

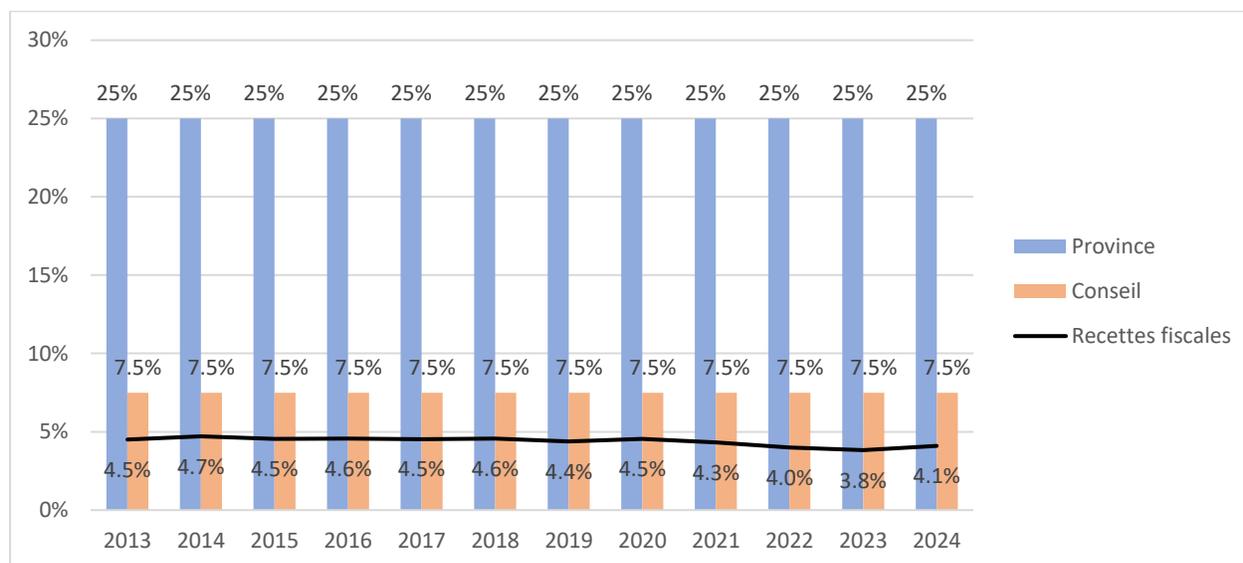
Dette et réserves

La Ville finance son programme d'immobilisations par les fonds de réserve financés à même les recettes fiscales, les redevances d'aménagement sur la partie liée à la croissance des projets admissibles et les subventions fédérales et provinciales.

Les lignes directrices du cadre financier approuvées par le Conseil relativement à la dette sont les suivantes :

- Le capital et les intérêts de la dette financée par les recettes fiscales ne doivent pas excéder 7,5 % des recettes municipales.

Graphique 1 : Part du service de la dette financée par les recettes fiscales de 2013 à 2024



Budget préliminaire des immobilisations de 2024 - financé par les recettes fiscales

L'autorisation des dépenses d'immobilisations demandée pour les projets financés par les recettes fiscales et les redevances en 2024 est de 1,236 milliard de dollars.

L'autorisation des dépenses d'immobilisations demandée pour les projets d'infrastructure financés par les recettes fiscales en 2024 est de 865,4 M\$. Ces dépenses comprennent le programme intégré de réfection des aqueducs, des égouts et des routes financé par les recettes fiscales et les demandes d'immobilisations préliminaires de la Commission du transport en commun, de la Commission de services policiers et du conseil d'administration de la Bibliothèque publique. Les projets d'immobilisations pour l'eau et les eaux usées, lesquels sont entièrement financés à même les redevances pour l'eau, les égouts et les eaux pluviales, les redevances d'aménagement et le service de la dette sont présentés plus loin dans ce rapport.

Le programme de gestion des déchets solides répond présentement aux exigences prescrites par la loi pour la décharge du chemin Trail. Tout en poursuivant les efforts pour prolonger la durée de vie du site d'enfouissement et respecter les besoins de planification à long terme et les exigences prescrites par la loi, le fonds de réserve pour la gestion des déchets solides est déficitaire, une situation qui se prolongera à court terme. Le financement par emprunt a été utilisé pour les projets admissibles en 2024. Le personnel prépare actuellement un plan directeur de la gestion des déchets solides et un plan financier à long terme afin de doter la Ville de stratégies financières et autres qui lui permettront de continuer de fournir à ses résidents des services de gestion des déchets solides et de renflouer la réserve.

Le financement du programme de travaux intégrés provient de sources soit financées par les recettes fiscales (fonds de réserve pour immobilisations de la Ville ou emprunt financé par les recettes fiscales) soit de sources financées par les redevances (fonds de réserve pour l'aqueduc, les égouts et les eaux pluviales ou emprunt financé par les redevances). Bien que ces projets comportent des composantes financées par les recettes fiscales ou par les redevances, ils sont inclus dans le livret budgétaire du Comité des transports, car ils relèvent de son mandat législatif. Le tableau 6 ci-dessous présente le plan de financement annuel du budget de base financé par les recettes fiscales conformément au plan financier à long terme approuvé pour les actifs financés par les recettes fiscales.

Graphique 2 : Financement consacré au renouvellement de l'infrastructure de 2013 à 2027 - actifs financés par les recettes fiscales

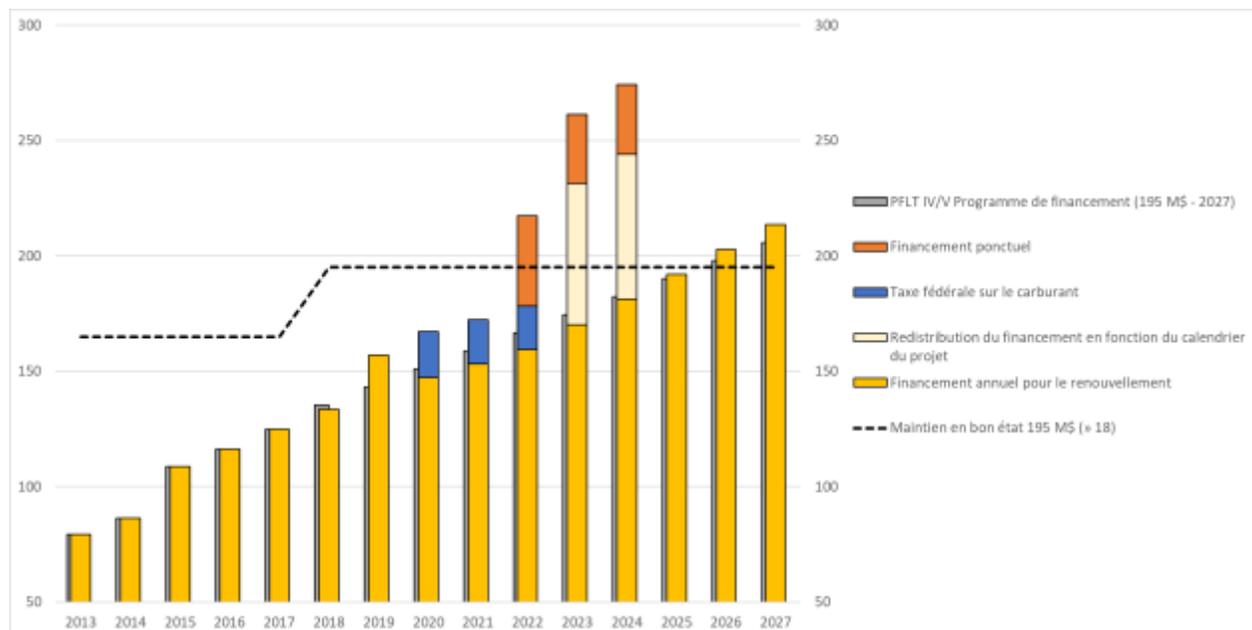


Tableau 6 : Sommaire du financement du programme d'immobilisations financé par les recettes fiscales - 2024 (en milliers de dollars)

Demandes en 2024	Renouvellement des actifs municipaux	Croissance	Améliorations de services exigées par la réglementation	Total global
Autorisation totale	569 243	235 246	60 954	865 443
Exigences de financement				
Recettes	836	0	550	1 386
Réserves	341 037	60 328	42 939	444 304
Redevances d'aménagement (encaisse/dette)	547	154 634	0	155 181
Financement par emprunt	226 823	20 284	17 465	264 572
Total	569 243	235 246	60 954	865 443

Budget préliminaire de fonctionnement financé par les redevances de 2024

Services financés par les redevances

Le budget préliminaire de fonctionnement de 2024 financé par les redevances est conforme au plan financier à long terme V approuvé par le Conseil en septembre 2017. Le budget préliminaire 2024 financé par les redevances, qui comprend les services d'eau, d'eaux usées et d'eaux pluviales, a été préparé dans les limites des augmentations de recettes adoptées par le Conseil : 2 pour cent pour l'eau, 3 pour cent pour les eaux usées et 12 pour cent pour les eaux pluviales, ce qui donne une hausse moyenne globale des recettes de 4,3 pour cent pour les services financés par les redevances. L'augmentation globale des recettes est attribuable en partie aux recettes additionnelles provenant de nouveaux comptes, ce qui réduit la hausse imposée aux utilisateurs actuels des réseaux. Par conséquent, la facture moyenne accusera une hausse de 4,3 pour cent. La facture d'eau moyenne augmentera de 40,91 \$ par année ou de 3,41 \$ par mois.

En vertu du nouveau barème de redevances entré en vigueur en 2019, 20 pour cent des recettes proviennent de frais fixes fondés sur la taille des compteurs d'eau et l'autre 80

pour cent, de la consommation prévue. Les prévisions de recettes pour 2024 sont fondées sur une consommation prévue de 82,2 millions de mètres cubes. Les redevances d'eaux pluviales sont fixes et établies selon le type de propriété, le secteur de service et le type de service.

Les frais d'utilisation, les frais de service et l'augmentation de nouveaux comptes financent les besoins opérationnels des réseaux d'aqueduc, d'égout et de gestion des eaux pluviales et permettent de financer des travaux d'immobilisations ou de rembourser le service de la dette pour les travaux d'immobilisations.

L'incidence des nouveaux tarifs sur un ménage dont la consommation moyenne est de 180 mètres cubes d'eau par année est illustrée dans le tableau 6.

Tableau 7 : Incidence sur la facture annuelle (en dollars)

Secteur	Secteur urbain, raccordé			Secteur rural, non raccordé		
	2023	2024	Variation en %	2023	2024	Variation en %
Eau	389,59 \$	397,39 \$	2 %	S.O.	S.O.	S.O.
Eaux usées	354,11 \$	364,74 \$	3 %	S.O.	S.O.	S.O.
Eaux pluviales	187,38 \$	209,86 \$	12 %	93,69 \$	104,93 \$	12 %
Total	931,08 \$	971,99 \$	4,3 %	93,69 \$	104,93 \$	12 %
Variation en \$		40,91 \$			11,24 \$	

Les variations des prévisions du budget 2024 et les sources de financement sont présentées par catégorie dans le tableau suivant.

Tableau 8 : Variations des coûts opérationnels du budget de fonctionnement (millions de dollars)

	Eau	Eaux usées	Eaux pluviales	Total
Financement disponible :				
Recettes/augmentation des frais d'utilisation	4,3 \$	5,7 \$	9,9 \$	19,9 \$
Contraintes de financement :				
Maintenir les services	3,5 \$	4,7 \$	9,7 \$	17,9 \$
Croissance	0,7 \$	0,7 \$	0,2 \$	1,6 \$
Loi provinciale	0,0 \$	0,1 \$	0 \$	0,1 \$
Contributions aux immobilisations	0,1 \$	0,2 \$	0,0 \$	0,3 \$
Total	4,3 \$	5,7 \$	9,9 \$	19,9 \$

Financement disponible

En fonction des niveaux de consommation en 2024 et des hausses de recettes approuvées par le Conseil, l'augmentation des redevances en 2024 générera des recettes additionnelles de 19,9 M\$, soit 4,3 M\$ pour l'eau, 5,7 M\$ pour les égouts et 9,9 M\$ pour les eaux pluviales.

Contraintes de financement

Maintien des programmes et des services existants : 17,9 M\$

L'augmentation est principalement attribuable au règlement prévu des conventions collectives, aux augmentations de salaire et à la hausse du coût des avantages sociaux.

Croissance des programmes et des services : 1,6 M\$

L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation du financement de base pour la gestion de la croissance du système, conformément aux orientations du plan financier à long terme V.

Loi provinciale : 0,1 M\$

L'augmentation est principalement attribuable à la nécessité de respecter le calendrier de la nouvelle législation entourant On1Call

Contributions aux immobilisations : 0,3 M\$

L'augmentation globale de la contribution au fonds d'immobilisations de 0,3 M\$ est nécessaire à cause du coût élevé des infrastructures requises pour fournir les services financés à même les redevances dont la durée s'étend sur plusieurs générations.

Programme d'immobilisations de 2024 pour la gestion de l'eau, des eaux usées et des eaux pluviales

L'autorisation de dépenses d'immobilisations demandée en 2024 est de 682 M\$. Ce montant comprend le volet du programme intégré de réfection de la chaussée, des conduites d'eau et des égouts financé par les redevances. Une liste des travaux proposés pour 2024 est incluse dans le budget préliminaire.

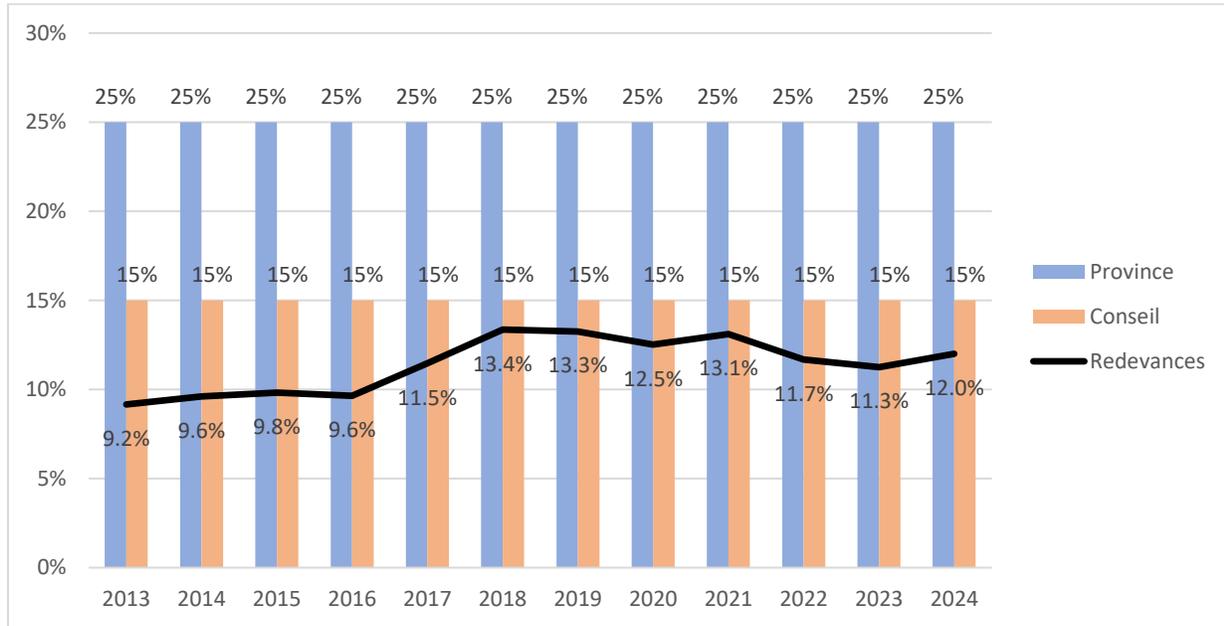
Tableau 9 : Sommaire du financement du programme d'immobilisations financé par les redevances - 2024 (en milliers de dollars)

Demande en 2024	Renouvellement des actifs municipaux	Croissance	Améliorations de services exigées par la réglementation	Total global
Autorisation totale	341 877	28 795	0	370 672
Exigences de financement				
Recettes	600	696	0	1 296
Réserves	251 759	5 321	0	257 080
Redevances d'aménagement (encaisse/dette)	718	22 578	0	23 296
Financement par emprunt	88 800	200	0	89 000
Total	341 877	28 795	0	370 672

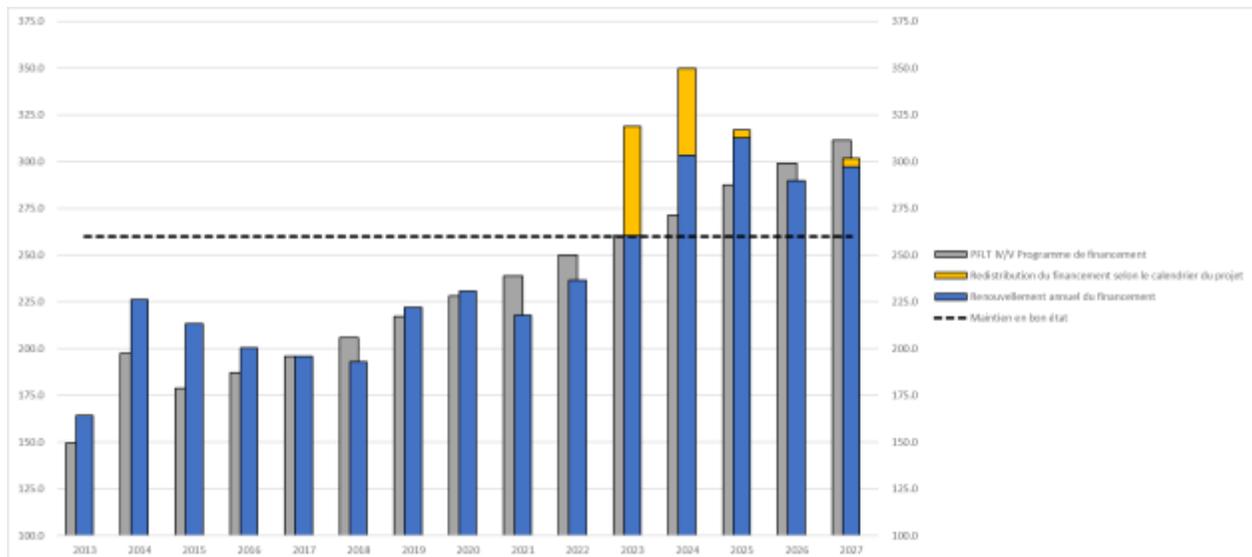
Le renouvellement des infrastructures représente 92 pour cent du budget total d'immobilisations financé par les redevances en 2024. Le budget des immobilisations est financé par les fonds de réserve pour l'eau, les égouts et les eaux pluviales, les redevances d'aménagement, les nouveaux emprunts et les subventions

gouvernementales. En 2024, le remboursement annuel de la dette pour les services d'eau, d'eaux usées et d'eaux pluviales sera de 12 pour cent des recettes municipales pour ces secteurs de service. Ce pourcentage s'inscrit dans la limite de 15 pour cent de dette établie par le Conseil pour les programmes financés par les redevances.

Graphique 3 : Part du service de la dette financée par les redevances de 2013 à 2024



Graphique 4 : Financement consacré aux infrastructures de 2013 à 2027 - actifs financés par les redevances



Budget préliminaire 2024 – Budget pluriannuel

À sa réunion du 1^{er} mars 2023, le Conseil a approuvé la motion suivante [2023-09/15](#), laquelle chargeait la cheffe des finances de lui soumettre un rapport d'évaluation des avantages, des coûts et des autres répercussions de préparer un budget pluriannuel ou des prévisions budgétaires pluriannuelles.

Lorsque l'on envisage de mettre en œuvre un budget pluriannuel ou des prévisions budgétaires pluriannuelles, plusieurs facteurs doivent être considérés. Plus précisément, la *Loi de 2001 sur les municipalités* (la Loi) définit les modalités à suivre par une municipalité pour préparer et adopter un budget annuel ou un budget pluriannuel équilibré. La municipalité doit déterminer une période budgétaire qui correspond au mandat du Conseil.

Lorsqu'une municipalité décide d'adopter un budget pluriannuel, la Loi stipule pour la deuxième année et chacune des années suivantes auxquelles s'applique le budget pluriannuel, la municipalité doit :

- Examiner le budget au cours de l'année en cours ou de l'année qui la précède immédiatement;
- Apporter les modifications nécessaires afin de respecter la Loi;
- Adopter à nouveau le budget de l'année en cours et des années suivantes auxquelles s'applique le budget.

D'autres facteurs ont également été considérés. Plus précisément et comme il est décrit dans le présent rapport, le budget annuel est guidé par des politiques du Conseil, par des plans financiers, par des plans législatifs et par un nombre important de répercussions législatives incontrôlables définies par nos partenaires provinciaux et fédéraux et qui changent incessamment et, dans certains cas, dont les effets ne sont pas connus avant l'élaboration du budget annuel ou qui s'étendent sur plusieurs années de sorte que les hypothèses budgétaires pour l'avenir sont de nature « spéculative » ou sont fondées sur des estimations très générales.

À titre d'exemple, dans le mandat actuel 2023-2026, un certain nombre de plans, notamment le plan directeur de gestion des déchets solides, le plan directeur de l'infrastructure et divers autres plans de gestion, seront actualisés à divers moments, ce qui aura une incidence sur les budgets annuels respectifs à différentes étapes. Le plan financier à long terme des Services du logement a été élaboré en 2021 et actualisé en 2023, ce qui a des répercussions sur les estimations budgétaires pour 2024-2026 qui

ont été élaborées précédemment. La mise à jour de l'étude du contexte des redevances d'aménagement en 2024 et les divers projets de loi, comme les projets de loi 23 et 109, dont les répercussions budgétaires totales ne sont pas encore arrêtées, en plus d'autres initiatives des directions générales qui seront soumises à différents moments durant le présent mandat, auront une incidence importante sur tout budget pluriannuel ou toute prévision budgétaire pluriannuelle.

Le personnel a présenté plusieurs améliorations additionnelles dans le cadre du processus budgétaire 2024, dont des mesures du rendement pour plusieurs directions générales et programmes. Ces améliorations font partie du nouveau livret budgétaire, qui fournit des détails supplémentaires, incluant les priorités stratégiques du Conseil et les mesures de rendement connexes.

Le personnel a inclus à ce budget préliminaire plusieurs budgets de fonctionnement prévisionnels pour les secteurs d'activités dont les plans financiers respectifs sont plus récents, comme le budget des Services de logement et celui des services financés par les redevances. Le personnel a préparé un budget de fonctionnement étalé sur quatre ans dans le cadre du budget préliminaire de 2024. Le tableau 10 présente un résumé des prévisions du budget de fonctionnement. D'autres détails sont inclus dans le document à l'appui 3.

Le personnel continuera de travailler à l'élaboration de prévisions budgétaires pluriannuelles, incluant d'autres améliorations et détails relatifs aux priorités du mandat du Conseil et les mesures de rendement correspondantes aux fins d'étude dans de futurs budgets.

*Tableau 10 : Sommaire des prévisions du budget de fonctionnement de 2024 à 2027
(en milliers de dollars)*

	2024	2025	2026	2027
Services du logement	131 261 \$	134 936 \$	138 715 \$	142 599 \$
Logement abordable	10 363 \$	11 389 \$	12 415 \$	13 443 \$
Dépenses nettes totales - logement	141 624 \$	146 325 \$	151 130 \$	156 041 \$
Eau potable	207 703 \$	211 953 \$	216 313 \$	220 753 \$
Eaux usées	179 701 \$	184 851 \$	190 151 \$	195 611 \$
Eaux pluviales	92 383 \$	103 403 \$	113 683 \$	124 993 \$

Dépenses nettes totales financées par les redevances	479 787 \$	500 207 \$	520 147 \$	541 357 \$
---	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Budget préliminaire 2024 - Services des loisirs, de la culture et des installations - considérations

Dans le cadre des considérations afférentes au budget de 2023, la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations (DGLCI) a été chargée par le Conseil d'examiner des options pour prolonger la saison d'activités des pataugeoires et les heures d'ouverture des toilettes avant le processus budgétaire de 2024.

Pataugeoires

Historiquement, les dates de début et de fin des activités saisonnières sont décalées entre deux cohortes. Les dates de début correspondent à la fin de l'année scolaire au primaire, soit la fin de juin, vu que les jeunes enfants sont les principaux usagers des pataugeoires. Deux options sont proposées pour prolonger les heures d'ouverture des pataugeoires en 2024.

Option 1 - ouvrir autant de piscines que possible en vertu du personnel disponible les deux weekends précédant la fin de l'année scolaire au primaire et au secondaire. Le fonctionnement du programme des pataugeoires exige de recruter plus de 300 étudiants en affectation d'été. Ces employés sont surtout des élèves du secondaire et ne sont pas disponibles pour travailler la semaine précédant la fin de l'année scolaire. Les deux weekends précédant la fin de l'année scolaire en 2024 tombent les 15 et 16 juin et les 22 et 23 juin. Si la disponibilité du personnel permet d'ouvrir toutes les pataugeoires à ces dates, un budget additionnel de 213 000 \$ sera requis. Il est important de mentionner qu'il n'est pas possible d'ouvrir les piscines avant le 15 juin, car l'embauche, l'intégration et la formation du personnel ne seront pas terminées à ce moment-là.

Option 2 - supprimer les dates d'ouverture et de fermeture décalées et ouvrir autant de pataugeoires que possible en vertu du personnel disponible à compter du 22 juin 2024 et fermer toutes les piscines le 24 août 2024. De cette manière, l'ancienne cohorte A disposera de sept jours d'activités de plus en fin de saison et l'ancienne cohorte B disposera de sept jours d'activités de plus en début de saison, ce qui prolongera le programme d'une semaine. Cette option exigerait un budget additionnel de 293 500 \$.

En 2022, un financement ponctuel a été attribué à l'option 2, mais le niveau de personnel a été insuffisant pour ouvrir toutes les piscines à l'avance, beaucoup

d'employés étant encore à l'école en période d'examen ou se préparant à leur bal de fin d'année. De la même manière, il n'a pas été possible de garder toutes les piscines ouvertes en fin de saison, les employés mettant fin à leur contrat à l'avance pour se rendre dans leurs universités respectives ou aller en vacances avec leur famille. La disponibilité du personnel demeure la variable la plus difficile à prévoir et a des répercussions directes sur la capacité de la DGLCI de prolonger la saison. Un financement de base a été alloué dans le budget 2023 pour ouvrir les pataugeoires le jour de la fête du Canada et le jour du congé civique d'août et il s'agit dorénavant d'une mesure d'amélioration continue de nos services.

Toilettes dans les parcs

Les blocs sanitaires des parcs ne sont pas chauffés pour la plupart et ils sont en service uniquement d'avril à octobre. Comme nouveauté pour la saison 2023, le personnel a annoncé la prolongation des heures d'ouverture de ces toilettes avant et après l'ouverture des piscines durant les périodes consacrées à l'entretien. Cette mesure sera maintenue en 2024. De plus, 78 ententes concernant les clés ont été conclues pour 21 pavillons afin de permettre l'accès aux toilettes à des groupes qui organisent régulièrement des activités dans les parcs de la Ville. Les toilettes dans les pavillons de trois plages municipales ouvrent pour la saison au cours du long weekend de la fête de la Reine et sont ouvertes sept jours par semaine jusqu'à la fin de l'été.

Le personnel doit assurer la sécurité dans les blocs sanitaires des parcs et autour de ceux-ci lorsqu'ils sont ouverts au public, il doit en faire l'entretien et le nettoyage et assurer la propreté des lieux, et il doit voir à remplacer au besoin le papier et les produits de savon. En 2024, huit heures de service dédié dans un parc coûtent par semaine 2 238 \$m incluant la rémunération, les produits de nettoyage et le papier. Ces coûts pourraient être diminués en réduisant le nombre d'heures de service par jour ou par semaine, ou le nombre de parcs.

Solution des toilettes portatives

Dans le but d'augmenter les installations sanitaires dans les parcs, la DGLCI a déployé un certain nombre de toilettes portatives dans les parcs de la ville. Ces toilettes sont un moyen économique de fournir des installations sanitaires sans avoir à affecter du personnel à un bloc sanitaire et sans les contraintes financières correspondantes. Pour le moment, les toilettes portatives sont surtout installées dans les parcs achalandés où se déroulent différentes activités, comme à proximité des terrains de sports où se tiennent des tournois et des aires de jets d'eau des districts, etc. Outre les toilettes installées en vertu d'un contrat avec la Ville, des organismes sportifs et des associations

communautaires louent également des toilettes portatives pour les parcs où ils tiennent leurs activités. En 2023, 206 toilettes portatives ont été installées dans 122 parcs de la ville d'avril à septembre. Le Conseil municipal pourrait envisager cette approche pour augmenter l'accès aux toilettes publiques dans les parcs. Il faudrait accroître le financement si on décidait d'ajouter deux toilettes portables additionnelles par quartier. Les toilettes portables sont louées sur une base mensuelle et la location peut comprendre un ou plusieurs appels de service par semaine afin de vider et de nettoyer la toilette, dépendamment du volume d'utilisation. Les coûts augmentent en fonction du nombre d'appels de service requis. Le coût moyen d'une toilette accessible avec un appel de service par semaine est de 121,64 \$. Chaque appel de service de plus sur semaine coûte 25,32 \$ et les weekends, 63,32 \$. Dans le budget 2023, le financement de base a été augmenté pour ajouter deux toilettes portatives additionnelles dans chaque quartier avec un appel de service hebdomadaire, d'avril à septembre (six mois).

Examens et consultations budgétaires

Les budgets de fonctionnement et d'immobilisations préliminaires de chaque comité seront examinés par le président ou la présidente et le vice-président ou la vice-présidente de ce comité dans le cadre des réunions d'approbation des ordres du jour; les directions générales concernées ajouteront leurs commentaires.

Les comités permanents, la Commission de transport en commun, la Commission des services policiers, le conseil d'administration de la bibliothèque, le Conseil de santé tiendront tous des rencontres pour étudier le budget préliminaire 2024 de leurs secteurs d'activités respectifs et pour entendre les délégations du public.

Un survol de l'ensemble des postes budgétaires municipaux reliés à l'accessibilité a été réalisé par le Comité consultatif sur l'accessibilité (CCA) de la Ville suivant le dépôt du budget le 8 novembre 2023. Afin de promouvoir l'accessibilité dans le cadre du processus budgétaire 2024, les membres du CCA ont convié un groupe de travail pour analyser les postes budgétaires reliées à l'accessibilité. Les membres du CCA ont préparé des présentations pour les comités consultatifs pertinents afin de proposer des questions et des commentaires et d'étayer les postes budgétaires reliés à l'accessibilité. Ces présentations ont été soumises de vive voix par des délégations communautaires ou sous forme de rapports écrits aux réunions des comités permanents avant le parachèvement du budget de 2024, le 6 décembre 2023.

Les résidents d'Ottawa disposent de plusieurs moyens pour commenter le budget préliminaire. Les résidents sont invités à fournir leurs commentaires directement à leur conseillère ou conseiller de quartier. Bon nombre de conseillères et de conseillers

tiennent des consultations publiques sur le budget pour recueillir les commentaires des citoyens de leur quartier. Cette année, des consultations publiques ont commencé en octobre et elles se poursuivront en novembre dans toute la ville. Les commentaires recueillis dans ces rencontres sont transmis aux membres du Conseil et à la haute direction de la Ville aux fins de considération. Les résidents peuvent également soumettre leurs questions et commentaires sur le budget préliminaire de 2024 par le biais du site Web de la Ville à Participons Ottawa. Une fois le budget préliminaire de 2024 déposé, les documents budgétaires seront publiés sur le site Ottawa.ca/budget et les bibliothèques municipales et les centres de service à la clientèle en auront des exemplaires. Les budgets préliminaires seront étudiés par les comités permanents, les conseils et la Commission du transport en commun au cours de rencontres publiques qui se dérouleront du 9 novembre au 5 décembre. Les résidents sont invités à participer à ces rencontres et à fournir leurs commentaires en s'inscrivant pour intervenir à titre de délégations publiques. Le calendrier de ces rencontres est présenté dans le tableau 10 ci-dessous.

Tableau 11 - calendrier proposé des rencontres budgétaires de 2024

Conseil de santé - dépôt du budget	Lundi 6 novembre 2023
Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa - dépôt du budget	Mardi 7 novembre 2023
Commission des services policiers – dépôt du budget (réunion extraordinaire)	Mercredi 8 novembre 2023
Conseil municipal - dépôt du budget Services municipaux *Service de la police *Service de bibliothèque *Santé publique Bureau de la vérificatrice générale Comité de dérogation	Mercredi 8 novembre 2023
<i>*Outre cette réunion du Conseil, les conseils tiennent leur propre réunion pour déposer leurs budgets respectifs.</i>	
Commission du transport en commun	Mardi 14 novembre 2023
Comité des transports	Jeudi 16 novembre 2023
Comité de l'environnement et du changement climatique	Mardi 21 novembre 2023
Commission des services policiers	Lundi 27 novembre 2023
Comité de vérification	Lundi 27 novembre 2023

Comité des services communautaires	Mardi 28 novembre 2023
Comité de la planification et du logement	Mercredi 29 novembre 2023
Comité de l'agriculture et des affaires rurales	Jeudi 30 novembre 2023
Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence	Vendredi 1 ^{er} décembre 2023
Conseil de santé	Lundi 4 décembre 2023
Comité des finances et des services organisationnels	Mardi 5 décembre 2023
Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa	Mardi 5 décembre 2023
Conseil - examen et adoption du budget	Mercredi 6 décembre 2023

**Les dates des réunions sont sujettes à changement à la discrétion du président ou de la présidente du comité*

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Les répercussions financières sont décrites dans le présent rapport.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Aucune répercussion juridique n'est associée à l'approbation des recommandations du présent rapport.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Il s'agit d'un rapport à l'échelle de la Ville.

COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS

Les parties pertinentes du budget préliminaire de 2024 seront transmises au Comité consultatif sur l'accessibilité et au Comité consultatif sur les services en français aux fins d'examen et de commentaires avant l'étude de la dernière version du budget par le Conseil le 6 décembre.

CONSULTATION

Une consultation publique sur le budget préliminaire de 2024 a eu ou aura lieu dans le cadre de séances de consultation virtuelles ou en personne organisées par les conseillers et conseillères au cours des mois d'octobre et de novembre. Il est à noter que le conseiller King a organisé le 1^{er} novembre une séance de consultation sur le budget s'adressant spécifiquement aux résidents d'ascendance africaine, autochtones et racisés afin qu'ils fassent connaître leurs points de vue et leurs réflexions sur les priorités que la Ville devrait retenir dans le prochain budget.

Les résidents ont également eu l'occasion de s'exprimer sur le budget préliminaire sur Participons Ottawa, la plateforme de participation citoyenne de la Ville. Les suggestions et les idées recueillies dans le cadre du processus d'engagement ont été partagées avec le Conseil et la haute direction de la Ville avant le dépôt du budget, et ont été prises en compte pour l'élaboration du budget préliminaire.

La Ville a annoncé les séances de consultation publique virtuelles et en personne organisées par les conseillers et conseillères et les possibilités de participer en ligne sur le site ottawa.ca au moyen de ses outils de communication habituels et de ses réseaux sociaux. Les renseignements et outils liés au budget se trouvent sur le site Web de la Ville à Ottawa.ca/budget.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

La Ville d'Ottawa entend traiter sur un pied d'égalité les personnes en situation de handicap en ce qui concerne l'utilisation et l'accessibilité de ses services, programmes, biens et installations, de manière à respecter leur dignité et à les traiter équitablement par rapport au grand public. Cet engagement vaut pour les résidents, les visiteurs et les employés qui ont des handicaps visibles ou invisibles, permanents ou temporaires. Le livret du budget de 2024 alloue un budget important à l'avancement des mesures d'accessibilité au chapitre des services municipaux, de l'information, des installations et des espaces publics. Le budget de 2024 témoigne d'un engagement politique manifeste envers l'équité et l'inclusion, et vise à réduire les obstacles et à assurer la pleine participation conformément à la Politique sur l'accessibilité d'Ottawa et à la LAPHO - Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées. Ces améliorations auront toutes un effet positif pour assurer dans la ville d'Ottawa une plus grande accessibilité aux personnes en situation de handicap et au public en général. La Ville continuera d'être à l'affût de possibilités d'accroître dans ses budgets futurs l'accessibilité pour les adultes plus âgés et les personnes en situation de handicap.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES ACTIFS

Les recommandations dont fait état ce rapport cadrent avec les objectifs du [Programme de gestion intégrale des actifs \(GIA\)](#) de la Ville. La mise en œuvre du Programme de gestion intégrale des actifs permet à la Ville de gérer efficacement les infrastructures existantes et nouvelles pour en maximiser les avantages, réduire les risques et assurer des niveaux de services sécuritaires et fiables pour les utilisateurs de la collectivité. Cela se fait en tenant compte de la société, de la culture, de l'environnement et de l'économie.

RÉPERCUSSIONS CLIMATIQUES

Le 24 avril 2019, le Conseil municipal d'Ottawa a déclaré l'urgence climatique. C'est essentiel de poser des gestes et d'investir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et renforcer la résilience climatique face aux effets actuels et futurs des changements climatiques afin d'assurer la transition d'Ottawa vers une ville propre, renouvelable et résiliente d'ici 2050. Le budget préliminaire de 2024 prévoit des investissements dans des initiatives qui rapprochent Ottawa de l'atteinte des objectifs décrits dans le Plan directeur sur les changements climatiques et soutiennent les priorités comme la stratégie de l'Évolution énergétique et la Stratégie de résilience climatique. C'est la deuxième année d'affilée qu'une optique climatique est appliquée à toutes les nouvelles demandes déposées dans le cadre du budget des immobilisations, en s'appuyant sur la base établie dans le budget de 2023. Les budgets futurs tabletront sur ce travail, notamment pour l'établissement d'un budget carbone et d'une structure-cadre de comptabilité.

Globalement, 155 demandes déposées dans le cadre du budget des immobilisations ont été notées comme ayant une contribution climatique dans le budget préliminaire de 2024. Sur ce nombre, 24 ont été jugées comme allant au-delà des activités planifiées ou habituelles et notées comme ayant une contribution modérée ou majeure, totalisant plus de 278 millions de dollars en nouveaux investissements. Il s'agit d'une augmentation de 226 millions de dollars par rapport au budget de 2023.

Sur ce montant, il y a près de 188 millions de dollars d'investissements dans les immobilisations qui devraient contribuer grandement à réduire les émissions de gaz à effet de serre au-delà des activités habituelles ou prévues, notamment :

- 179 683 000 \$ pour remplacer les autobus de 40 pieds existants par une nouvelle flotte d'autobus à zéro émission.
- 4 600 000 \$ sur les 31 000 000 \$ destinés au Plan de remplacement des véhicules et des biens d'équipement de 2024 pour effectuer la transition du parc municipal vers des véhicules à faibles émissions (selon ce que permettent les prix et la disponibilité).
- 2 964 000 \$ pour la Stratégie d'investissement et de gestion énergétique en vue de mettre en œuvre des mesures de conservation de l'énergie dans les installations municipales.
- 400 000 \$ pour acheter, mettre en place et entretenir de nouvelles infrastructures pour le stationnement des vélos.

Des investissements de près de 86 millions de dollars dans les immobilisations devraient contribuer d'une manière significative à renforcer la résilience climatique, à savoir :

- 21 700 000 \$ pour le projet de fiabilité de l'alimentation électrique du CEROP, une initiative essentielle qui va accroître la résilience aux pannes de courant qui sont à prévoir du fait de l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes.
- 1 060 000 \$ pour installer des génératrices permanentes dans 16 centres d'accueil et d'hébergement d'urgence afin d'aider les résidents en cas de panne de courant causée par une catastrophe naturelle ou une autre urgence.
- 48 224 000 \$ pour des projets intégrés de réfection des infrastructures sur la rue Bank et l'avenue Carling, qui réduiront les risques d'inondation des sous-sols, lesquels devraient augmenter en raison des changements climatiques.
- 3 000 000 \$ pour le Programme de gestion des infrastructures en période de précipitations afin de continuer à développer une approche coordonnée de la gestion des précipitations dans la zone urbaine et de réduire les risques d'inondation.
- 2 500 000 \$ pour le programme de gestion des actifs naturels émergents afin de soutenir l'évaluation et la remise en état des ruisseaux, rivières et ravins qui présentent un risque d'inondation et d'érosion en raison de l'augmentation du volume et de l'intensité des précipitations.
- 335 000 \$ pour continuer à mettre à jour la cartographie des zones inondables de la Ville avec les offices de protection de la nature, incluant celle des inondations plus graves à prévoir en raison des changements climatiques.
- 4 500 000 \$ pour poursuivre la stabilisation des pentes de la rivière des Outaouais longeant la route 174 d'Ottawa afin d'assurer une protection contre l'érosion pendant les grandes crues du printemps.
- 250 000 \$ pour l'acquisition d'espaces verts afin de développer la résilience face à la hausse des températures et des niveaux de précipitations.
- 150 000 \$ pour le Programme d'installation de dispositifs protecteurs sanitaires résidentiels afin de protéger les propriétaires résidentiels contre le risque d'inondation des sous-sols.
- 100 000 \$ pour les mises à niveau des centres de garde d'enfants municipaux, incluant l'ajout de structures d'ombre qui protégeront les enfants et le personnel pendant les phénomènes de chaleur extrême.

- 2 170 000 \$ pour la conception des projets de paysagement urbain de la rue William et du marché By, qui incluront de l'ombre et d'autres mesures pour réduire l'effet d'îlot thermique urbain et de gérer les précipitations accrues.
- 1 700 000 \$ pour la conservation de l'ancienne station de pompage d'Hintonburg, ce qui inclut des mesures pour protéger les visiteurs contre la chaleur et la pluie dans ce site public, et pour restaurer la végétation naturelle et les berges.

Il y a aussi un projet qui contribuera grandement à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à accroître la résilience climatique : il s'agit de l'engagement annuel de 5 millions de dollars pour la mise en œuvre du Plan directeur sur les changements climatiques.

RÉPERCUSSIONS SUR LES AUTOCHTONES, LES GENRES ET L'ÉQUITÉ

Au chapitre de la planification et de la prestation de ses programmes et de ses services, la Ville s'est engagée à soutenir l'équité entre les genres, la lutte contre le racisme et la réconciliation avec les peuples autochtones, et à s'attaquer aux autres problèmes en matière d'équité et d'inclusion auxquels sont confrontées les communautés marginalisées. Au cours des dernières années, le Conseil a approuvé la Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres de la Ville d'Ottawa, la Stratégie de lutte contre le racisme et le Plan municipal sur la diversité et l'inclusion. Ces stratégies et ces plans permettront à la Ville d'agir de façon plus délibérée et percutante pour assurer l'équité à l'échelle individuelle, organisationnelle et systémique. Lorsqu'ils préparaient les budgets préliminaires de fonctionnement et des immobilisations, le personnel et les dirigeants de la Ville ont dû considérer l'équité dans tous les aspects du processus budgétaire afin que les groupes ou les particuliers à risque élevé d'exclusion soient pris en compte et pour éviter les retombées inéquitables de la disparité. Dans le cadre de ce processus budgétaire, le personnel a été chargé d'évaluer les besoins en ressources pour mettre à exécution les engagements pris en vertu des plans et des stratégies en matière d'équité approuvés par le Conseil.

Le budget préliminaire de 2024 inclut des investissements qui soutiennent directement les priorités stratégiques de la Ville liées aux Autochtones, à l'égalité entre les genres, à l'origine ethnique et à l'équité. Le budget prévoit un peu plus de 1 million de dollars pour une mise en œuvre pluriannuelle de la Stratégie de lutte contre le racisme ([ACS2022 CSS GEN 012](#)), de la Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres ([ACS2021-CSS-GEN-0002](#)), du Plan d'action pour les relations avec les Autochtones et du Plan municipal sur la diversité et l'inclusion. De plus, une augmentation de 1,2 million de dollars est accordée aux organismes qui reçoivent un financement communautaire.

Un investissement de 2,3 millions de dollars du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités va augmenter et renforcer les services communautaires existants axés sur la promotion de la santé mentale, les ressources pour la santé mentale des Autochtones, la prévention de la violence contre les femmes et les jeunes filles autochtones, et les programmes destinés aux jeunes racisés.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Aucune répercussion sur la gestion des risques n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Ce rapport vise l'ensemble de la ville et n'a pas de répercussions sur les zones rurales.

PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL

Le présent rapport soutient les engagements en cours de la Ville à l'égard des priorités actuelles inscrites au mandat du Conseil, à savoir : une ville comptant des logements abordables et où il fait bon vivre; une ville offrant plus d'options de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles; une ville verte et résiliente; et une ville avec une économie diversifiée et prospère. Le rapport fait aussi la promotion de l'engagement de la Ville à l'égard de la viabilité financière et de la transparence.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Document 1 - Sommaires du budget préliminaire de fonctionnement de 2024

Document 2 - Sommaires du budget préliminaire des immobilisations de 2024

Document 3 – Budget pluriannuel

Document 4 – Guide sur les documents budgétaires

Document 5 – Budget préliminaire de 2024 – Faire avancer Ottawa : Un plan pour une ville résiliente, abordable et connectée

Document 6 – Livres des budgets préliminaires de fonctionnement et des immobilisations de 2024 préparés par les comités permanents, les conseils et la Commission du transport en commun

SUITE À DONNER

Les budgets préliminaires de 2024 seront étudiés par les comités permanents et les conseils concernés, ainsi que la Commission du transport en commun dans le cadre de

rencontres publiques qui se dérouleront du 9 novembre au 5 décembre. Les recommandations découlant de ces examens seront acheminées au Conseil afin qu'il les étudie lors de sa réunion du 6 décembre.